



Au cœur du Pays



BULLETIN MUNICIPAL

Keleier Kerzent

N° 378 – JANVIER 2012

LES VŒUX DU MAIRE

Au moment où nous démarrons cette année 2012, je voudrais d'abord vous transmettre, Kersaintaises et Kersaintais, avec l'ensemble des membres du conseil municipal, mes meilleurs vœux ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers. Que l'année 2012 soit meilleure que celle que nous venons de vivre, qui s'est déroulée dans un environnement national et international difficile.

Des souhaits de santé, joie et bonheur pour chacune et chacun d'entre vous, de réussite dans vos projets, je les formule particulièrement à l'intention de toutes celles et ceux qui, dans notre commune œuvrent au quotidien pour l'ensemble de la population. Je salue le personnel communal pour son dévouement, les responsables d'associations pour leur implication dans le renforcement du tissu social et les élus pour le travail accompli.

Cette période des vœux est aussi l'occasion de mieux vous faire partager nos préoccupations, nos projets et nos ambitions pour Kersaint.

Ce n'est pas un secret. A Kersaint, comme dans toutes les communes, le budget sera marqué par une maîtrise rigoureuse des dépenses, liée aux incertitudes des dotations, en forte baisse les années passées. Le budget qui sera construit dans quelques semaines devra porter la marque d'une gestion prudente dans un environnement économique contraignant. La commune de Kersaint n'a pas eu recours à l'emprunt depuis 2007 et l'évitera si possible sur 2012.

Pour autant, le développement des projets tels que la station de traitement de l'assainissement collectif et l'opération « cœur de bourg » pour lesquels les maîtres d'œuvre ont été retenus récemment seront finalisés sur 2012, avec un démarrage des travaux prévus début 2013.

A noter aussi, que cette année notre collectivité participera financièrement à l'investissement de l'ALSH intercommunal de Plabennec pour offrir un service de qualité et pérenne aux jeunes parents de Kersaint.

Je n'oublie pas le dossier du presbytère. L'association diocésaine projetant une mise en vente, la commune se déterminera sur l'opportunité d'une telle acquisition, qui impactera de façon non négligeable nos finances, mais préservera l'aménagement urbain sur le long terme.

Ces projets ont pour caractéristiques de respecter et préserver le cadre de vie, de consolider le lien social et renforcer l'attractivité du territoire.

Au seuil de cette nouvelle année, il importe de réaffirmer le rôle des élus comme acteur du lien social et garant de l'intérêt général, au dessus des intérêts particuliers.

Bonne Année, avec une pensée particulière à ceux qui souffrent, aux malades et tous ceux qui sont dans la peine ou qui connaissent des difficultés.

Puisse l'année 2012, leur apporter soulagement, réconfort et satisfaction.

Le Maire,
Jean-Yves ROQUINARC'H

Le conseil municipal, le personnel communal vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2012.

SANTE - SOCIAL

MEDECIN

Dr DERRIEN Daniel, 1bis rue du Stade, KERSAINT – Médecine générale ou homéopathie. Tél : 02.98.40.16.41.
Consultations sans rendez-vous : de 8h30 à 11h – de 16h30 à 19h tous les jours – 13h30 à 15h tous les jours sauf le jeudi.
Samedi de 9h à 12h.

GARDES MEDICALES

Le samedi après-midi, le dimanche et tous les soirs à partir de 20 heures, appelez le « 15 » pour obtenir le médecin de garde.

PHARMACIES DE GARDE

Composer le **32 37**, serveur vocal proposant trois pharmacies proches, au choix.

CABINET INFIRMIER 2 place de la Mairie (02.98.37.63.41)

HORAIRES MAIRIE ET PERMANENCES

HORAIRES MAIRIE

Secrétariat : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi (8h30 à 12h et 13h30 à 17h30) – samedi (10h à 12h).

☎ 02.98.40.10.03 - mail : mairie.kersaint@wanadoo.fr

Pour une organisation rationnelle du travail, l'accueil du public se fera de préférence le matin.

Permanence du maire :

J.Y. ROQUINARC'H, maire, se tient à la disposition du public, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat.

Permanences des adjoints :

-Y. GALLOU, 1^{er} adjoint : les 2^{ème} et 4^{ème} samedis de chaque mois (10h30 à 12h).

-P. BOUCHER, 2^{ème} adjoint : les 1^{er} et 3^{ème} samedis de chaque mois (10h30 à 12h).

-F. LE HER, 3^{ème} adjoint : tous les lundis de 10h à 11h.

-B. PERES, 4^{ème} adjoint : mardi 3 janvier 2012 de 9h à 11h.

RPAM (Relais Parents Assistants Maternels)

Permanences les vendredis 13 et 27 janvier 2012. Prendre rendez-vous au 02.98.36.83.42.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

-Aurélien MARION, 6 rue de l'Abbé Cloarec, né à Brest le 6 décembre 2011.

-Méline Tahina LAGADEC, 10 allée des Mésanges, née à Brest le 13 décembre 2011.

-Louise Madeleine GASPARD, 25 Vallée de Kerzent, née à Brest le 13 décembre 2011.

DECES

-Anna GUIAVARCH Vve POLARD, 5 rue Abbé Cloarec, décédée à Lannilis le 1^{er} décembre 2011.

INFORMATIONS

REVISION DES LISTES ELECTORALES

Le tableau rectificatif contenant les additions et radiations opérées par la Commission Administrative sera affiché en mairie à partir du **10 janvier**. Les électeurs peuvent le consulter et faire valoir éventuellement leurs réclamations du **11 au 20 janvier 2012** devant le Juge du Tribunal d'Instance.

• Elections présidentielles : le **22 avril** et le **6 mai 2012**.

• Elections législatives : le **10 et le 17 juin 2012**.

PIECES D'IDENTITE

◆ **Carte nationale d'identité** : 2 photos d'identité identiques et récentes (non scannées et non découpées), 2 justificatifs de domicile (copie facture d'électricité, d'eau, quittance loyer...), 1 copie d'acte de naissance avec filiation pour une 1^{ère} demande (à la mairie du lieu de naissance), photocopie du livret de famille pour les mineurs, l'ancienne carte d'identité, l'empreinte de l'index gauche (la comparaison du demandeur est donc obligatoire) *délai d'obtention : 5 semaines.*

Concernant le renouvellement de la carte d'identité, si la précédente carte n'est pas présentée au guichet au moment de la demande vous devrez vous acquitter d'un timbre de 25 €.

PASSEPORT

L'acquiescement du droit de timbre : **86 €** pour les majeurs, **42 €** pour les mineurs, **17 €** pour les mineurs de moins de 15 ans.
Délai d'obtention : 4 semaines

RAPPEL : les demandes de passeport sont à faire à la mairie de Plabennec (sur RV), Guipavas, Landerneau ou Brest (sans RV).

ENQUETE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SECURITE

L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) réalise du **16 janvier au 14 avril** une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

La première partie de cette enquête porte sur la qualité de l'environnement de l'habitat, la seconde aborde les problèmes d'insécurité auxquels les personnes ont pu être confrontées au cours des deux dernières années : cambriolage, vandalisme, vol, agression, etc.... Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

JOURNEE DU CITOYEN

Tous les jeunes français et françaises ont l'obligation de se faire recenser à la **date anniversaire de leur 16 ans** à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille

AVIS AUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Signaler les départs en mairie facilite les démarches administratives.

PERMANENCE DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Jean-Pierre LUSSO tiendra sa permanence sur rendez-vous, en Mairie de Plabennec, de 14h à 17h les **lundis 9 et 23 janvier 2012**. Pour prendre rendez-vous, s'adresser au secrétariat de la mairie de Plabennec.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture :

-Le lundi de 17h30 à 19h -Le mercredi de 17h à 19h

-Le samedi de 10h30 à 12h.

ANALYSE D'EAU DU RESEAU PUBLIC

Analyses effectuées le 05/12/2011 – Eau conforme aux normes de qualité. Teneur en nitrates de 34 mg/l.

ENSEMBLE PAROISSIAL DES VALLONS DE L'ABER BENOÏT

↳ Dimanche 1^{er} janvier : Fête de Sainte Marie Mère de Dieu – messe à 9h30 à Coat-Méal - messe à 11h à Plabennec
↳ Dimanche 8 janvier: Epiphanie du Seigneur - messe à 9h30 à Bourg-Blanc – ADAP à 9h30 à Kersaint – messe à 11h à Plabennec.
↳ Dimanche 15 janvier : messe à 9h30 à Plouvien – ADAP à 9h30 au Drennec – messe à 11h à Plabennec.
↳ Dimanche 22 janvier : 3^{ème} dimanche du temps dans l'année Fête de l'ensemble paroissial à Bourg-Blanc à 10h30.
↳ Dimanche 29 janvier : 4^{ème} dimanche du temps dans l'année Messe à 9h30 à Kersaint – ADAP à 9h30 à Coat-Méal – messe à 11h à Plabennec.

PERMANENCES – Maison du Lac – PLABENNEC

ASSISTANTE SOCIALE DPAS :

Mardi de 9h à 12h. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat du Centre Départemental d'Action Sociale de Lesneven.

☎ 02.98.83.23.66.

ACCUEIL EMPLOI :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, mercredi de 8h30 à 12h, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, sur rendez-vous le jeudi après-midi (02.90.85.30.12).

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :

Le lundi de 9h à 12h.

CPAM : Tous les lundis de 13h30 à 16h30. RDV au 0 820 904 198.

ARMEE DE TERRE :

2^{ème} mercredi de chaque mois de 9h30 à 12h.

FNATH (association des accidentés de la vie) : Permanence d'information tous les 1^{er} vendredis du mois de 10h à 11h30.

AUTRES PERMANENCES

✓ **ADS – L'association assure des services et soins à domicile :** aides-soignantes, garde à domicile, téléassistance. Permanence à Plabennec, 1 rue Pierre Justin, les lundis, mercredis & vendredis de 9h30 à 12h00. ☎ 02.98.37.66.76.

✓ **CLIC gérontologique** (informations sociales/60 ans et plus) Maison des Bruyères - Permanence le vendredi de 9h à 12h. ☎ 02.98.40.81.57. En dehors de ces permanences, rendez-vous possible auprès du secrétariat du CLIC au 02.98.21.02.02.

✓ **ADMR :** L'association ADMR de l'Aber Benoît propose des services d'aides à domicile pour les personnes âgées, les enfants... Les bureaux de l'ADMR sont ouverts tous les jours à la Maison du Lac de 8h à 12h et de 14h à 17h. ☎ 02.98.37.66.41 ou 02.98.37.66.35.

PUERICULTRICE :

Permanence de Mme CARRE, tous les mardis de 9h15 à 11h30 place de la Mairie Plabennec. ☎ 02.98.83.23.66.

CONSULTATIONS POUR ENFANTS :

Les 1^{er} et 3^{ème} lundis de 13h30 à 16h30 place de la Mairie à Plabennec. Rendez-vous pris au CDAS Lesneven.

☎ 02.98.83.23.66

URBANISME

Déclaration Préalable (accords)

-MORVAN Jean-Luc, 2 hameau de Traon Bihan : abri de jardin.

-SIMON Frédéric, Lescoat Vian Lesneven : division en 2 lots (terrain situé Allée des Forges).

-BOURDON Stéphane, 2 Vallée de Kerzent : murets de clôture + pose d'un portail.

-ARZEL Stéphane, 1 hameau Traon Bihan : remplacement fenêtres + porte d'entrée + porte de garage en PVC.

-ROUDAUT Mickaël, 9 route de Keralias : création de 2 ouvertures sur le toit (façade Ouest) et une ouverture sur le toit (façade Est).

Permis de construire accordés

-CAMBLAN Julien & ROLLAND Sophie, Prat an Traon : rénovation et extension d'une maison individuelle.

-BERTHO Régis, 1 rue du Moulin Neuf Plouédern : maison d'habitation 13, Vallée de Kerzent.

Permis d'aménager accordé

-FONCIER CONSEIL, ZAC de Kergaradec 29850 Gouesnou : terrain situé Route de l'Echangeur (division en 8 lots).

ANIMATION

KERSAINT ANIMATION

Kersaint en fête se prépare. La prochaine réunion est programmée le **lundi 16 janvier** à 20h30 au sous-sol de la mairie.

ALSH SAINT-THONAN

Programme des mercredis : « L'année du dragon »

+ Mercredi 4 : cuisine (galette des rois), collage de serviettes.

+ Mercredi 11 : éventail, jeux extérieurs : le jeu du dragon.

+ Mercredi 18 : chapeaux chinois.

+ Mercredi 25 : calligraphie, jeux.

Du fait de la construction de l'espace associatif, le bureau de la directrice se situe au 1^{er} étage de la Mairie ☎ 06.07.73.23.15

ALSH PLABENNEC

L'accueil de Loisirs de Plabennec est ouvert toute l'année. Il accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans.

En journée : de 7h15 à 18h30

En ½ journée sans repas : de 7h15 à 12h30 ou de 13h00 à 18h30

En ½ journée avec repas : de 7h15 à 14h ou de 12h (11h30 pour les 3/5 ans) à 18h30.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

Le directeur : Franck GUILLAUME ☎ 02.98.40.49.92. mail clsh.plab@orange.fr

ENVIRONNEMENT

DEPOT DECHETS VERTS, Route de Keralias

Lundi : 13h30 à 18h00 Vendredi : 13h30 à 18h00

Mercredi : 13h45 à 18h00 Samedi : 9h à 18h00

CCPA

Problème de ramassage des déchets ménagers : ☎ 02.98.84.40.35.

« Tous les bacs individuels de collecte des ordures ménagères doivent être sortis dès 6h du matin, le jour de ramassage et ceci toute l'année, le service fonctionnant de 6h à 13h. »

Nouveaux horaires de distribution des composteurs au Centre

Technique Communautaire à Bourg-Blanc : les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h.

Déchetterie de Penvern Plabennec

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. **Fermé le mardi !!!** ☎ : 06.14.71.56.57.

PROTECTION CONTRE LE GEL

N'oubliez pas de protéger votre compteur d'eau contre le gel par des matériaux isolants. Il est rappelé que la protection du compteur d'eau est à la charge de l'abonné. En cas de détérioration, les frais (pose et compteur) seront facturés à l'abonné.

Triez vos déchets

C'est la joie des petits et des grands de recevoir des cadeaux bien enveloppés dans un joli papier et des boîtes de carton à profusion. Dans cette liesse ne surcharger pas vos bacs d'ordures ménagères et n'oubliez pas le tri en mettant chaque déchet au bon endroit (papier d'emballage, cartons aplatis et vidés de tout, et verre dans les colonnes disposées à cet effet).

Le polystyrène et les grands cartons sont à déposer dans les déchetteries.

Les sapins de Noël ne seront pas ramassés par le service de collecte des ordures ménagères. Ils sont à déposer dans les déchetteries ou les aires de déchets verts.

ASSOCIATIONS LOCALES

VELO CLUB DE KERSAINT-PLABENNEC

Dimanche 01 janvier : Départ de Kersaint

Groupe A, B à 9h (65 km) Groupe C à 9h15 (circuit libre)

Dimanche 08 janvier : Départ de Saint-Thonan

Groupe A, B, à 9h (67 km) Groupe C à 9h15 (circuit libre)

Dimanche 15 janvier : Départ de Kersaint

Groupe A, B, à 9h (66 km) Groupe C à 9h15 (circuit libre)

Dimanche 22 janvier : Départ de Saint-Thonan

Groupe A, B, à 9h (68 km) Groupe C à 9h15 (circuit libre)

Dimanche 29 janvier : Départ de Kersaint

Groupe A, B, à 9h (70 km) Groupe C à 9h15 (circuit libre)

LES SEMELLES KERSAINTAISES

LSK



Les entraînements ont lieu tous les mercredis à 18h30 et 19h (marche à 18h30) et/ou les dimanches à 9h30 (joggers et randonneurs) devant la salle multisports Félix Guéguen. Les jeunes coureurs (à partir de 11 ans) viennent aussi s'entraîner le mercredi soir à partir de 19h.

Le **Dimanche 8 janvier 2012**, une randonnée matinale en commun (marcheurs et joggers) pour tous les membres du club et leur famille est organisée au départ de la salle Félix Guéguen à 10 h. Cette sortie sera suivie vers 11h30 de la galette des rois et du pot des vœux du Nouvel An. Une photo du club (prévoir T-shirts et blousons LSK) sera prise à cette occasion.

Programme des coureurs à pied :

-Le 8 janvier : Kersaint randonnée en famille avec les marcheurs à 10h (galette des rois)

-Le 15 janvier : Foulées Douarnenistes, départ 10h15 (10 km)

-Le 22 janvier : Foulées de la baie de Guissény 10h (10.1 km)

-Le 29 janvier : Trégarantec - Rando Trail des Manoirs à 9h30 (7 ou 16 km)

Programme des randonneurs :

-Le 8 janvier : Kersaint randonnée

-Le 15 janvier : Croix et calvaires de Kersaint

-Le 22 janvier : Dirinon, l'étang du Roual - départ à 9h

-Le 29 janvier : Le Conquet, pointe de Kermorvan - départ à 9h.

Pour tous renseignements ☎ 02.98.37.71.42.

■ **Dimanche 26 février 2012** : VIDE GRENIER - PUCES JOUETS ET JARDIN à l'Espace Kreiz-Kêr de 9h30 à 17h30 (Ci-joint fiche d'inscription).

CLUB DES MARAIS

L'Assemblée générale aura lieu le **jeudi 26 janvier** à 11h30 à l'Espace Kreiz-Kêr. Ordre du jour : paiement des cotisations (13€)

par adhérent, rapport moral (compte rendu de l'année 2011, bilan financier, renouvellement du tiers sortant). Toutes les personnes intéressées par la gestion du club et faire partie du conseil d'administration doivent se faire connaître avant le 19 janvier auprès d'Ernest SIMON au 02.98.40.11.62.

A l'issue de l'assemblée, sera offert un apéritif suivi d'un repas. Une participation sera demandée pour le repas (13€) inscription pour le 19 janvier.

Activités proposées : dominos, cartes, pétanque, marche ou autre proposition. Renseignez-vous.

DIVERS

A louer à Kersaint-Plabennec, appartement F2 (séjour, cuisine + chambre) Loyer 185 €. S'adresser en mairie.

Jeune homme en BAC Pro SEN (Système Electronique et Numérique) vous propose ses services pour l'installation et la réparation de matériel informatique à domicile (ordinateur, Box etc...) ☎ 06.04.17.65.99.

PIZZAZIP commerce ambulant est présent sur le parking du Complexe Félix Guéguen tous les **mercredis soirs de 17h à 21h** et se tient à votre disposition pour vous faire découvrir un large choix de pizzas artisanales. Vous pouvez commander au 06.81.30.41.32.

ANNONCES DIVERSES

Perdu chien de race Yorkshire Terrier de couleur noir et feu depuis le 19 décembre à Kersaint ; il répond au nom de Loulou. *Si vous l'avez vu, merci de nous contacter au 06.77.39.74.30.*

- Groupement des endiviers Plounéour-Trez cherche personnel pour conditionnement endives de janvier à avril 2012. ☎ 06.81.20.28.63 (heures bureaux).

- KIG HA FARZ annuel de l'IREO de Lesneven le **29 janvier 2012** à partir de 11h45 (réservations souhaitées au 02.98.83.33.08)

DON DU SANG

L'amicale des donneurs de sang bénévoles du canton de Plabennec remercie ses sympathisants venus nombreux au thé dansant du 11 décembre. Une partie des bénéfices est versée au Téléthon.

Les membres de l'Amicale et les donneurs de sang sont conviés au pot du nouvel an qui aura lieu le **vendredi 13 janvier 2012** à partir de 18h à la Maison du Lac à Plabennec.

CENTRE LOCAL D'INFORMATION et DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE (CLIC)

Le CLIC a pour mission d'accueillir les personnes de plus de 60 ans et leur famille, de les renseigner sur leurs droits sociaux, de les accompagner dans leurs démarches administratives, de répondre à leurs questions (aides à domicile, structures d'accueil, retours d'hospitalisation, adaptation du logement, APA, aide sociale, aides financières...) Permanence à Plabennec, Maison des Bruyères, le vendredi de 9h à 12h. ☎ 02.98.21.02.02

COLLEGE SAINT JOSEPH PLABENNEC

Portes ouvertes le **samedi 28 janvier** de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h, le collège ouvre ses portes aux futurs élèves, aux parents, aux anciens élèves et à toutes les personnes désireuses de découvrir ou de redécouvrir le collège, ses locaux, ses projets, ses options, son équipe.

Pour la prochaine parution, début février 2012, les annonces doivent être déposées en mairie pour le 20 janvier 2012